

Repères

MARS

Du 9 au 11 : w-e de randonnée pédestre à Ucimont (Semois) par l'ASBL l'énergie vagabonde

Sam 10 Grand feu et Bal masqué au réfectoire des écoles de Le Roux dès 21h et remise de prix aux masqués à minuit

Dim 11 Marche (4-6-12 et 22 Km) organisée par le Footing club de Fosses - Départ à la salle communale de Sart-Eustache

Lun 12 Conférence par le Cercle Royal d'horticulture et du petit élevage à l'espace solidarité citoyenne: "Faire ses graines soi-même."

Sam 17 Souper annuel du 1er Bataillon d'Austerlitz à la salle Patria à Vitruval

Concert lyrique à 20h à la Collégiale : Martine Hovent (Sart-Eus-

tache) chante Bach, Rachmaninov, Haendel, Mozart. Aver le chœur "Imagine" de Mettet.

Dim 18 Carnaval du Laetare organisé par la société Royale "les Chinels". Grand cortège avec la participation des groupes folkloriques fosses et invités. 14h: Départ du cortège rue d'Orbey. Rondeau final vers 18h Place du Marché.

Lun 19 Carnaval du Laetare: visites aux notables par les différents groupes locaux.

Jeu 22 Jeux de cartes par l'Amicale 3X20 Bambois à l'ancienne école de Bambois

Sam 24 Concert de printemps par la Société Royale philharmonique et souper choucroute à la salle l'Hauventoise

Dim 25 Hommage à Edmond Chabot organisé par

l'amicale para-commando - 11h au square Chabot. Randonnée pédestre à Pailhe (Condroz) par l'ASBL l'énergie vagabonde

Lun 26 Conférence organisée par "Music lovers"

Mer 28 Représentations publiques du nouveau spectacle des ateliers théâtre, salle de gym de l'école du Bosquet à 19h30.

Jeu 29 Conférence organisée par "Music lovers"

Ven 30 Représentations publiques du nouveau spectacle des ateliers théâtre, salle de gym de l'école du Bosquet à 20h30. Concours de belote à la salle communale d'Aisemont organisé par la Marche Notre Dame.

Sam 31 Souper spaghettis à la salle l'hauventoise par les Chevaliers du Point d'Arrêt

VOTRE RECETTE DU MOIS

Risotto de poulet et champignons

Ingrédients :

250 gr de champignons de Paris
100 gr de champignons des bois séchés
200 ml de crème fraîche
500 gr de riz pour risotto
De l'huile d'olive
2 cuillers à soupe de persil haché
1 botte de cresson
3 échalotes
1 cube de bœuf
5 ml de cherry ou vin blanc
40 gr de parmesan
300 ml de fond de veau
100 g de poulet par personne

Recette :

Réhydrater les champignons séchés en suivant les consignes écrites sur la boîte

un peu d'huile

Saler, poivrer

Faire bouillir 1 litre d'eau avec le cube de bœuf

Couper les échalotes en fines lamelles

Une fois le poulet saisi, le mettre dans un plat, couvrir d'aluminium et le mettre au four à 150°C

Faire revenir les échalotes avec de l'huile dans la poêle du poulet

Ajouter le riz pour risotto et bien l'enrober avec l'huile

Déglicer avec le cherry

Ajouter le fond de veau en plusieurs fois (attendre à chaque fois que le liquide soit incorporé dans le riz et mélanger souvent avec une cuiller en bois)

Faire revenir les champignons dans une poêle avec de l'huile, saler, poivrer (plus l'huile est chaude, mieux c'est pour la cuisson des champignons. Ça évite qu'ils cuisent dans l'eau).

Ajouter le poulet, les champignons, le par-

INFOS
CULTURE
CITOYENNETÉ
SOCIÉTÉ
VIE
FOSSOISE

LE NOUVEAU MESSAGER

Belgique - België

P.P. - P.B.

5070 FOSSES-LA-VILLE

BC 107728

Bureau de Dépôt : 5070 Fosses-la-Ville

Agrément n° P911404

Exp. : Centre culturel - Pl. du Marché, 12 - 5070 Fosses-la-Ville

MENSUEL D'INFORMATION DE FOSSES-LA-VILLE

Ne paraît pas en juillet et août

MARS 2012 - N° 26 - 1€

Année St Feuillen

PRÉSENTATION DES COMPAGNIES DU CENTRE

(2^{ème} partie)



Prochaine parution
à partir du 6 avril 2012

Editeur responsable :
Bernard Michel, Centre culturel de
l'Entité fossioise asbl, Place du Mar-
ché, 12 à 5070 Fosses-la-Ville.

Où trouver
le «Nouveau Messenger»?

Pour Fosses Centre : à la Maison de
la culture et du tourisme, à la librairie
(rue de Vitruvius), au Press Shop, à la
boulangerie Dardenne, au restaurant
Le Vin 100.

Pour les villages et hameaux : à la
Boulangerie Brachotte (Le Roux), à la
station Leruth (Névreumont), à la bou-
langerie Aux Anjes (Bambois), à la
boulangerie Ernoux (Sart-St-Laurent).

A quel prix?

1 euro par numéro ou en abonnement
de 8 euros pour 10 numéros.

Contact / Abonnements

Par téléphone : 071 71 46 24

Par courrier : Rédaction Nouveau
Messenger, 12, place du Marché, 5070,
Fosses-la-Ville

Par courriel : nouveauessenger.
culture@fosses-la-ville.be

Compte : 360-1021574-73

Comité de rédaction

Bernard Michel, Sophie Canard,
Leslie Hanus, Jean Romain, Jean-
Pierre Romain, Etienne Drèze, Anne
Lambert, Eugène Kubjak, Daniel Piet,
Laurence Denis, Michaël Meurant,
Pierre-Jean Vandersmissen, Françoise
Honnay, Véronique Henrard, Aurélien
Huysentruyt.

Apologie du jeunisme

Alors, c'est quoi donc le *jeunisme* ? Faut pas faire d'études pour comprendre, faut brancher sa télé, faut se connecter à la toile ou à facebook et on en aura une petite idée. Le jeunisme, c'est comme un vers dans la pomme d'une société, un virus qui n'a pas besoin de muter : l'organisme qui l'héberge va tout faire pour le protéger. C'est le seul virus qui se nourrit du comportement des autres, qui s'imprègne de la pensée ambiante, unique. C'est un mal indétectable parce qu'apparemment, tout le monde, s'il ne l'a pas choppé, en tout cas le voit passer, l'héberge un moment, le recrache et ainsi de suite... l'épidémie reprend de plus belle.

Le jeunisme, c'est un comportement qui consiste à penser qu'on ne vieillira pas ou plutôt, c'est se persuader qu'on ne vieillit pas. Le jeunisme touche essentiellement les femmes. Pour une femme, c'est plus difficile de vieillir. Pourquoi ? C'est injuste, me direz-vous ! Oui c'est injuste, comme toutes les considérations qui en découlent. Pourquoi ? Première cause du jeunisme, on vit dans un monde d'hommes, c'est donc lui qui fixe les règles. Un homme reste toujours sexuellement attractif. C'est ce qui se dit, c'est ce qu'on nous montre. Rien de plus excitant qu'un quadra ou un quinquu au regard Cloonesque. A l'écran, l'actrice qui vieillit garde difficilement sa place. Dans la vraie vie aussi. Mais il y a une explication à tout. Les plus pervers des publicistes en appellent même à Freud et à CEdipe : l'homme en vieillissant reste Beau, au pire la femme fera donc comme si c'est papa. La femme est coincée dans son rôle d'objet qui doit sans cesse avoir l'air nouveau. Une femme doit toujours être attractive, quel que soit son âge. En témoignent chirurgies des lèvres, des seins, des fesses. Et phénomène inquiétant, on se fait refaire le cul dès 16 ans. Les propres attributs de l'homme, ce qui fonde sa valeur, se trouvent ailleurs, comme il en a décidé : son charme, son humour, sa voix, le timbre de sa voix, ses mains. Tout ça peut vieillir, sans problème. Il lui suffit d'être poivre et sel. Pour une femme, avoir l'air nouveau ou être remplacée est un diktat du 21ème siècle. Vous trouvez pas ça curieux, ce double mouvement inverse ?

On pousse nos enfants à s'habiller comme des femmes avec des vêtements, du maquillage achetés par leurs parents. Reproduire les stéréotypes sexuels, classer en fonction du genre, chaque civilisation le fait. La question est la suivante, la nôtre a-t-elle conscience en ce moment d'accentuer le phénomène ? Phénomène qui coïncide avec une remise en question de l'âge de la majorité sexuelle.... Ainsi, bientôt on pourra en toute simplicité épouser un enfant et le pendre au crochet de ses fantasmes... légalement. Je sais pas si finalement le jeunisme n'est pas l'arbre qui cache la forêt... En tout cas cette forêt-là, elle est peuplée de méchants messieurs tous nus...

« Promenons-nous dans les bois » qu'ils disaient....

■ Michaël Meurant

Une description des Marches de Sambre-et-Meuse vue par ... Camille Lemonnier

Faisant suite à l'article du mois de février (notre ville vue par... Camille Lemonnier), voici un portrait de nos Marches présentées sous une vision descriptive et complète tintée d'anecdotes pittoresques qui font la richesse de notre patrimoine.

Description d'une journée de Marches, quelque part dans l'Entre Sambre-et-Meuse :

« ... A pointe d'aube, réveillés par les roulements du tambour et les sonneries du clairon, les villages ont vu se former, sur l'air des foirails, des bataillons affublés de défroques militaires, et ces baroques milices, armées de mousquets, de piques et de sabres, dans un indescriptibles pêle-mêle de casques, de talpacks, de colbacks, de shakos, de bonnets de police et de fez, se sont mis à défiler sous les pommiers en fleurs, entre les haies d'au-bépines neigeuses, avec la gravité martiale d'une troupe courant aux frontières. Partout le sol tremble sous le pas rythmé des compagnies qui, serrées en colonnes, les capitaines en tête, ne font haltes que pour désaltérer en des rasades répétées leur gosiers séchés par la poussière du chemin, et bientôt après reparties, au cris de ralliement des chefs courant le long des files comme des chiens au flanc d'un troupeau d'ouailles et brandissant, qui le coupe-chou du fantassin, qui la latte recourbée du soldat de cavalerie, qui le fleuret et qui l'yatagan, atteignent enfin l'esplanade où d'autres bandes, non moins fantasquement équipées, ont déjà pris positions.

A chaque instant débouchent, par les issues de la plaine, de nouvelles recrues, la trogne rouge et la mine goguelue, et tous ces tronçons, peu à peu ralliés, finissent par former une burlesque armée qui, le signal donné, s'ébranle...

... Le coup d'œil à ce moment est bien fait pour se graver dans la mémoire : échelonnées par brigades en la verdoyante campagne, les sociétés de toute nature qui, depuis un mois et plus, se sont préparées par des exercices préliminaires à ces Marches, ainsi qu'on est accoutumé de désigner ces belliqueuses performances en pays de Sambre-et-Meuse, étincellent de mille couleurs sous leur friperies bigarrées, confondant ensemble la veste bleue et bouffantes grègues marengo du zouave français, la sabretache et le dolman garni de fourrures du conquérant hussard de l'Empire, le collant plastron couturé d'or des horseguards, la blanche tunique à lisérés d'azur des cavaliers du kaizerlich,

les sarraus plissés comme des fustanelles et les pyramidaux shakos à pompon de l'antique schuttery hollandaise, toute une inimaginable et désopilante dépouille de magasins d'accessoires que pique de place en place le fourmillement lumineux des aciers, des cuivres et des fer-blancs.

Telle s'offre au regard, à travers les nuages de fumée et de poussière qui volent en tourbillons jusqu'au ciel, cette pseudo-garde nationale ..., immense ramassis de tout ce que la contrée compte de riche tenanciers et de pauvres varlets de labour, les uns simples soldats portant l'humble épaulette de laine ou le passepoil de drap, les autres officiers de différents grades arborant le filigrane d'or et d'argent ou la massive graine d'épinards, tandis que ça et là, au trot d'un pesant limonier, se balance, ondule et reluit, parmi le chevauchement d'un état-major, le claqué plumassé d'un hobereau promu au commandement de généralissime. Aucune dérision ne se mêle d'ailleurs à cette démonstration militaire qui, sous ses apparences carnavalesques, garde une discipline rigoureuse et une sorte de pieuse gravité. Dans l'intervalle des détonations parues des boîtes à feu et rythmant à temps régulier les décharges de mousqueterie, un silence recueilli règne parmi les rangs, pendant lequel on entend seulement le craquement sec des fusils qu'on arme, le cliquetis sourd des baguettes tassant la bourre au fond des canons, le pétardement isolé d'une capsule éclatant prématurément. Puis, tout de suite après, mousquetons, escopettes, canardières, carabines, Lefauchaux, fusils de tout genre et de tout calibre, de nouveau épaulés, éclatent, grondent, roulent, étouffant pour un instant la cacophonie bruyante des musiques. Ainsi se passe la matinée, et quanti ce Waterloo, où, comme aux plaines brabançonnies, figurèrent les uniformes de toutes les armées du monde, expire enfin faute de munitions, longtemps encore on voit dans les rouges crépuscules dont les réverbérations enflamment les faces vermillonnées par le genêt, cavalcader ou pédestrement pèleriner par les routes les débris des poudreuses phalanges regagnant leur foyers. »

■ Aurélien Huysentruyt

Lexique		
Foirail : champ de foire. Par extension : extrême désordre	plume (casoar), d'un pompon ou d'un galon	Dolman : veste d'uniforme à brandebourgs (tressages) que portaient les hussards
Talpack : coiffure en astrakan que portaient les chasseurs à cheval sous le Second Empire	Yatagan : arme turco-algérienne à lame recourbée et dont le tranchant forme, vers la pointe, une courbe rentrante	Fustanelle : jupe plissée traditionnelle de certaines régions des Balkans, notamment en Albanie et en Grèce
Colback : bonnet de fourrure en forme de cône tronqué dont la partie supérieure était plate	Goguelu : présomptueux, vaniteux	Schuttery : milice citoyenne, dans les Pays-Bas des époques médiévale et moderne, destinée à protéger la ville ou la cité d'une attaque
Shako : couvre-chef militaire d'origine hongroise, en forme de cône tronqué avec une visière souvent en poils et décoré d'une	Grègues : culottes, haut-de-chausses	Limonier : cheval qui tirait un attelage
	Sabretache : sorte de sac plat, suspendu par des courroies entre le fourreau du sabre et l'extérieur du jarret gauche d'un cavalier, pour amortir les battements pendant la marche, et qui lui servait en plus de poche	Claque : bicornie

Les compagnies du Centre

2^e partie

Voici donc la suite de la présentation des différentes compagnies du centre de Fosses (nous aborderons le mois prochain les compagnies des villages et hameaux de l'Entité, promis). Comme dans le numéro précédent, nous avons choisi de vous les présenter en nous attachant à l'une ou l'autre caractéristique.

Tambour-major – Cie des Zouaves



Nous avons rencontré Jean-Luc Collin, Tambour-Major de la compagnie des Zouaves. Il est le seul Tambour Major qui tient sa canne de la main gauche... mais c'est surtout le plus âgé et le plus ancien dans la fonction pour Fosses.

Peux-tu me décrire la fonction de Tambour-major ?

C'est la fonction la plus prestigieuse paraît-il, qui procure un certain panache. Mais on rencontre aussi quelques soucis, il faut beaucoup de psychologie et de diplomatie, notamment pour la composition de la batterie. Il est important de trouver le bon équilibre entre le budget et les demandes des tambours. Beaucoup de responsabilités dans cette fonction. Depuis que j'ai une batterie de Thuin tout se passe à merveille !

Je suis également responsable de la cadence et de certains morceaux joués. Par exemple, quand on passe devant la Collégiale je commande le « Pas ordinaire » pour rendre les honneurs.

Il faut être passionné par le tambour. On est respectueux de la tradition, il ne s'agit pas de « faire le zouave » ! (rires)

Belle transition pour parler de la compagnie des Zouaves...

La compagnie évolue bien sous l'impulsion de Francis Jaumotte, président, et de son comité.

« Être Zouave est un honneur, le rester est un devoir ! »

Toute personne qui rentre dans la compagnie doit prononcer ce serment avant d'être admis et c'est respecté !

C'est la plus ancienne compagnie de Fosses centre, elle date de 1858. Beaucoup de recherches ont été effectuées quant à ses origines. Il semblerait que le costume ait été choisi en hommage à un Fossois, Pierre-Alphonse Jacquet, prisonnier lors de la guerre de Crimée (1854-1855) et revenu avec un costume de Zouave français sur le dos.

Nous sommes une bande de gais lurons où la fraternité et la camaraderie règnent en maître. Les pelotons sont soudés et unis.

Une anecdote ?

La plus connue est celle du tableau « A l'honneur vengé », issue d'une ancienne rivalité entre les Zouaves et les Grenadiers mais il y en a une autre bien comique : lors de l'exposition universelle de 1958 à Bruxelles, les Zouaves étaient présent sur le stand de la Belgique. Un groupe de Gilles de la région du Centre est arrivé. Les Zouaves ont voulu les impressionner et tirer une décharge devant eux. On raconte que les plumes d'autruche des chapeaux ont volé !

■ Pierre-Jean Vandersmissen

Musique des volontaires

Rencontre avec Mr Claude Barthelemy

Claude Barthelemy est le chef de la Musique Royale des Volontaires depuis 1970.

Chef de musique, c'est une fonction rare pour la St-Feuillen...

En effet ! Mais... Une fois tous les 7 ans ce n'est pas trop fatigant ! (rire)

Qu'est ce que cela implique pour la marche ?

Il faut respecter le rituel de la marche, c'est donc une fonction pour un ancien qui connaît bien le déroulement de la journée. Je dois choisir des morceaux de circonstance.

Quelle est l'origine de cette compagnie composée uniquement de musiciens ?

En 1858, on signale pour la première fois la présence de musiciens pour la marche. Mais la société de musique aurait été créée en 1844. En 1879, il existait une harmonie St-Feuillen. Les musiciens étaient donc certainement issus de ces 2 formations pour escorter la procession St-Feuillen.

Il y a parfois des déformations ou des quiproquos sur l'histoire et l'origine de la Compagnie. C'est ainsi qu'un historien dont j'ai oublié le nom, nous



a appelés, par erreur, « Pouloulaires » au lieu de « Volontaires » !

Actuellement, nous recrutons des musiciens de l'extérieur car il y a peu de musiciens Fossois.

La compagnie est composée également d'Officiers qui sont des marcheurs Fossois ou des sympathisants.

Une anecdote ?

Il y en a plusieurs évidemment, je dois réfléchir...

La « frayer » de la cantinière qui a été invitée à monter dans la calèche de l'empereur, Mr Mathot. Elle a eu droit à un petit tour de rodéo dans la prairie, au lieu dit « la Folie ».

■ Pierre-Jean Vandersmissen

C'est Wôt-Vint qui diskind (C'est Haut-Vent qui descend)

C'est Frédéric Marchal, secrétaire de la Compagnie St Feuillen de Haut-vent qui nous le raconte. Lors de la bénédiction des armes, le dimanche qui précède la Saint-Feuillen, l'Etat-Major de Fosses vient accueillir "Wôt-Vint qui diskind" au carrefour de l'Ecole Moyenne pour l'accompagner jusqu'à la Collégiale.

La Compagnie de Haut-vent mérite un classement spécial parmi les marches de l'entité fossoise. En effet, des archives nous signalent qu'en 1802, malgré l'interdiction des révolutionnaires français, la Procession et la Marche militaire sont sorties et qu'il y avait 500 à 600 hommes, tant à pied qu'à cheval, qui avaient formé différentes compagnies par village. On peut donc affirmer que le village de Haut-Vent avait déjà

sa Compagnie en 1802. Nous voulons donc attirer l'attention sur le fait que la Compagnie de Haut-Vent est plus que centenaire !

Cette Compagnie est également la seule dans l'entité à avoir conservé le patronyme de "Saint Feuillen", marquant ainsi son ancienne appartenance aux Compagnies de Fosses-Centre.

Réputée pour sa convivialité, son bon ordre, sa tenue impeccable et sa discipline, cette Compagnie est forte de 180 à 200 marcheurs, répartis en Sapeurs, Officiers à cheval, batterie avec Tambour-Major, Officiers d'Etat-Major, un Adjudant-Major, un Officier-payeur, 3 pelotons de Grenadiers, deux de Voltigeurs, deux de Zouaves et un de Tromblons.

Rendons hommage à tous les marcheurs qui nous ont précédé et qui comme on le dit dans la vieille chanson de notre Compagnie..."son-st-évoye, Etat-Major en tête, bouchi à l'grande pwate ét po qui St Pièrè aurèt fait l'vote..." Rappelons aussi que si la Compagnie est ce qu'elle est, c'est en grande





partie grâce à Joseph Rousseau, grâce à son dévouement, son dynamisme et son autorité.

Notons que le 20 novembre 1984, la Compagnie de Haut-Vent fut reconnue "Compagnie Royale", celle-ci reçut des mains du Gouverneur de la province le brevet officiel de reconnaissance. Le 27 septembre 1986, bénédiction du nouveau drapeau (grenat) ; à cette occasion, une nouvelle marraine, Gisèle Malotteau, et un nouveau parrain, Lucien Boigelot, sont désignés.

Enfin, terminons par la composition du comité actuel : Guy Gosset, président, Yves Godefroid, vice-président, Frédéric Marchal, secrétaire, Steve Godefroid, trésorier-adjoint, et Jean-Marc Wathélet, secrétaire-adjoint.

Rendez-vous le 30 septembre à Fosses !

■ Daniel Piet

La compagnie des Mamelouks

Notre petit tour des Compagnies folkloriques se poursuit en cette année de la St-Feuillen. Petit arrêt chez Véronique Henrard, costumière - et couturière ! - des Mamelouks.

M - Peux-tu nous parler de la Compagnie des Mamelouks ? Quand l'as-tu intégrée ?

Véronique Henrard - La compagnie se compose de soixante personnes : cinq cavaliers, un tambour-major, six tambours et deux fifres, quatre cantinières, cinq vivandières (NDLR, ce sont les femmes qui s'occupent des petits), un porte-drapeau, six officiers à pied, et le reste, des tireurs. Stéphane Lainé est à l'origine du groupe. C'est lui qui a fait les recherches, il est allé notamment recueillir des informations à Paris, au Musée des Invalides. Et il a demandé à Paula Goffard de réaliser les costumes, c'était en 1984. Moi, j'ai pris le train en marche quand Bernard (NDLR Bernard Dufrasne,

son époux, Adjudant-Major) a intégré le groupe.

M- Combien de temps faut-il pour confectionner un costume de Mamelouks ?

V.H. - Il faut entre quinze jours et trois semaines.

M- A ton avis, combien en as-tu déjà réalisé ?

V.H.- Je dois en avoir réalisé une dizaine, à peu près. Il faut savoir qu'un costume pour femme est un peu différent parce que les cantinières à cheval portent une grande jupe très ample qu'elles mettent au-dessus de leur pantalon d'équitation qui recouvre l'arrière-train du cheval. Et les hommes portent une ceinture qui est beaucoup plus large que la ceinture des femmes. Oui, il y a plein de petites différences d'un costume à l'autre.

M-Vous essayez de coller au plus près de « l'historicité »...

V.H.- A l'origine, les costumes étaient portés en fonction du climat, et il ne fait pas vraiment la même température en Egypte et ici ! Donc, les tissus étaient certainement beaucoup plus fins et plus légers. Mais ici, une Saint-Feuillen, au mois de septembre, il vaut mieux avoir suffisamment chaud !

M- Combien coûte un costume ?

V.H.- On offre le tissu et la main d'œuvre coûte environ trois cent cinquante euros. Le chahouk (NDLR le chapeau traditionnel du Mamelouks) s'achète à part. Le costume se compose d'un pantalon bouffant, d'une chemise, d'un boléro, d'une grosse ceinture, d'une ceinture de poitrine et d'un bonnet. L'arme est le tromblon et on peut le louer pour vingt-cinq à trente euros, par jour. Une décharge équivaut à peu près à trente grammes de poudre. Je me souviens, quand j'habitais Saint-Roch, les tromblons s'étaient mis en face de chez moi, de l'autre côté de la grand-route. Ils ont tiré et pendant une bonne minute, il y avait tellement de fumée, qu'on ne voyait plus ma façade !

■ Michaël Meurant

Mystères et secrets de la « Bonne ville de Fosses » toujours d'actualité au Cercle d'histoire

Qui mieux que son président et fondateur peut nous relater les premiers pas du Cercle d'Histoire ? Toujours dévoué et très actif dans le monde culturel fossois, Jean Romain nous accorde quelques moments.

- Comment a germé l'idée de créer un Cercle d'Histoire ?

En 1944-45, le doyen Pierard nous avait confié, à moi et à mon cousin, la tâche de commencer à trier ses archives paroissiales. C'est alors que je suis tombé sur une affiche de 2 mètres de haut présentant les grandes lignes de l'histoire de Fosses. C'était très instructif. Ensuite dans « l'ancien » Messenger et ce depuis 1945, on a présenté des articles historiques. Quelques passionnés s'y intéressaient. Tout d'abord le doyen Crépin (dans les années '30), mais aussi Joseph Noël, Maurice Chapelle qui rédigeait les légendes d'anciennes photographies reproduites dans le Messenger, ou encore Roger Angot qui retravaillait des articles du doyen Crépin sur l'histoire de Fosses, et moi-même.

Plus tard, en février 1992, nous avons lancé dans le Messenger des invitations pour créer un Cercle d'Histoire. Avec quatorze personnes au départ, le groupe s'est ensuite étoffé.

- Et actuellement ?

Maintenant, nous sommes une petite vingtaine de membres à nous réunir tous les 2 mois autour de sa secrétaire Sylvia Santarossa et de sa trésorière Régine Franceschini.

- Quel est l'objectif de ce Cercle ?

Il s'agit avant tout de vulgariser l'histoire de Fosses avec nos diverses recherches. Nous sommes des amateurs mais tous de vrais passionnés.

- De quoi parle-t-on à ces réunions ? Quels sujets sont au centre de vos discussions ?

Au début, l'histoire de Fosses depuis les Celtes et à l'époque gallo-romaine étaient au centre de nos recherches. Avec l'arrivée de Jean Lecomte, ancien juge de paix, auteur d'ouvrages historiques très documentés sur Fosses, nous avons parcouru tout le

Moyen Age grâce aux documents judiciaires... Nous avons beaucoup appris... Les villages de l'entité ont été aussi l'objet d'exposés comme Vitruval (présenté par Gabriel Clocheret), Le Roux (Michel Dargent), Sart-St-Laurent (Andrée Bacq), Sart-Eustache (Pierre Jacquet) et Aisemont par moi-même. J'ai également fait des recherches sur la Collégiale (ses cloches...), ce qui me permet d'en faire des visites guidées en collaboration avec le Syndicat d'Initiative. Furent présentés aussi des sujets plus originaux (les Fossois conscrits sous Napoléon)... voire surprenants comme cette étude de Georges Michel sur les 500 sobriquets utilisés autrefois dans Fosses. De nombreuses et intéressantes études ont été réalisées par nos membres sur notre patrimoine : les remparts, les places (Place du Chapitre, du Marché, monument du Roi Albert)... Et bien d'autres sujets tous en rapport avec Fosses !

- Une autre étude susceptible d'intéresser les Fossois ?

Je ne dois pas oublier de mentionner l'existence de la section Généalogie lancée par Camille Honnay et Régine Franceschini. Si le premier a repris les registres paroissiaux du presbytère pour répertorier 40.000 noms dans son ordinateur, la seconde possède une armoire de 30.000 fiches de familles ! Actuellement, Sylvia Santarossa, sa fille Christelle Migeot et une 3ème personne procèdent toujours à des recherches.

- Si le cercle est né en 1992, il a 20 ans cette année. Y a-t-il un projet d'anniversaire ?

Il est vrai qu'en 2002, nous avons présenté une exposition sur l'histoire de Fosses, elle avait d'ailleurs rencontré un vif succès. Pour 2012, un de nos jeunes membres envisage d'organiser un symposium. Pourquoi pas ? Les jeunes doivent prendre la relève ! nous confie M Romain avec un large sourire.

■ Propos recueillis par Laurence Denis



Une activité d'autrefois : les moulins

Parmi les métiers d'artisanat qui faisaient autrefois la prospérité de l'économie locale, il faut citer les moulins. Aux siècles jadis, pour une population dépassant à peine les 2.000 habitants, Fosses ne comptait pas moins de six moulins.



C'est qu'alors la plupart des ménagères faisaient elles-mêmes leur pain : il y avait moins de boulangers que de meuniers ! Tous ont à présent disparu mais il nous reste quelques bâtiments remarquables qui témoignent de cette activité. Passons-les en revue.

LE MOULIN DU PRINCE

C'est actuellement l'auberge du Vieux Moulin, sur la place du Marché. Il s'appelait ainsi parce qu'il était la propriété du prince-évêque : un acte de l'Echevinage de 1442 dit expressément : « Mon dit seigneur at ung mollin à Fosse, banal seulement pour les brasseurs et les bolangiers » ce qui veut dire qu'il en avait le monopole et que ce deux métiers étaient tenus de faire moudre leur grain dans ce moulin, en payant une redevance au prince-évêque ; mais le moulin était accessible à tous.

C'était un moulin à eau, alimenté par un petit canal souterrain venant de la rue des Remparts, au lieu dit « la Batte », un barrage à poutrelles relevables. En effet, en 1249 le prince-évêque Henri de Leez avait fait entourer la ville d'un rempart et, pour le renforcer, il avait fait creuser un chenal détournant une partie des eaux de la Biesme depuis le Joncquoy et longeant ces remparts. Le meunier devait accumuler les poutrelles pour constituer une réserve d'eau dans « la Batte », puis levait une ventelle qui envoyait l'eau par le petit canal sous la ruelle des Brasseurs jusqu'à l'arrière du moulin où elle tombait sur une roue à aube qui actionnait la meule.

C'était le seul moulin à l'intérieur de la ville, et il était important de pouvoir continuer à moudre le grain en cas de siège.

C'est donc au milieu du XIII^e siècle que fut bâti ce moulin. Il fut détruit en 1408 dans l'incendie de la ville par les troupes du comte de Hainaut et fut reconstruit en 1551 comme l'atteste la belle pierre portant les armoiries du prince-évêque Georges d'Autriche, encastrée dans la façade. En 1767, il était occupé par Lambert de Chaltein, père du futur abbé Isidore de Chaltein qui fut vicaire puis doyen de Fosses de 1821 à 1834.

A la Révolution française, le moulin fut mis en vente comme bien ecclésiastique au profit de l'Etat français et acquis par Claude Boquesne, rentier à Namur. Il passa ensuite à Mathieu Biot-Destrée, greffier à Fosses, puis à la famille Genart. Il prit ainsi le nom de « Moulin de la ville », non qu'il fût propriété communale mais parce qu'il était situé au cœur de la cité.

Les activités de meunerie cessèrent vers 1930 et les locaux devinrent dépôt de brasserie pour Alphonse Haguinet puis Maurice Jeandrain. En 1955, la propriété fut rachetée par l'ASBL « Les Amis du Vieux Moulin » qui la transforma en café-restaurant inauguré le 30 juin 1956.

C'est un remarquable édifice, idéalement situé sur la place du Marché. Ce vénérable vestige du passé présente une belle façade de briques, avec un porche en arcade de pierre bleue du XVI^e siècle.

Les fenêtres de la partie avancée sont ornées de splendides vitraux représentant deux Chinels ; au pignon, une ancienne pierre de meule a été dressée contre le mur, surmontée d'une niche avec statuette de sainte Catherine, patronne des meuniers. L'intérieur a gardé les vieilles poutres d'origine et s'orne d'une cheminée monumentale dont la pierre de fond représente le sceau de la ville de 1342.

LE MOULIN DU JONCQUOY

En dehors de l'enceinte, le long de la Biesme qui descend des hauteurs de Bambois et Haut-Vent, se trouvait le moulin du Joncquoy : ce nom provient du latin juncosus qui signifie « plein de joncs ». Il est possible qu'à l'origine ce fut le premier moulin établi par les moines irlandais au VII^e siècle, car plus tard il appartient conjointement au Chapitre et à l'Hôpital Saint-Nicolas qui a remplacé le premier « hospice » fondé par saint Feuillen avec son monastère.

Ce moulin fut aussi détruit lors de l'incendie de la ville de 1408 et, faute de moyens, il resta tel durant 17 ans. C'est en effet en 1426 que « honorable homme Colar de Doulmont le cherpetier (charpentier) acceptant, parmy payant à monseigneur de Liège par an à Noël quatre capons (4 poulets) et quatre deniers et à dist hospital, par an, unk muid et demy de mouture » et il s'engageait à rebâtir le moulin et garantir de « le livrer tournant et moulant », jouissant aussi des terres voisines.

En 1457, le rendage (taxe) du moulin était de 7 muids et demi de mouture (un muid = 245 litres) pour le Chapitre, 12 muids pour l'Hôpital, trois capons et quatre deniers au prince-évêque. Mais en 1682, la taxe avait pratiquement doublé. Par contre, le meunier recevait le droit de mettre deux porcs à l'engraissement dans « la glandée du bois de Vitriaval »...

Après la Révolution française, cette propriété des religieux fut mise en vente et acquise par M. Chanseau, de Namur, pour 2.320 livres alors qu'elle était estimée à 6.544 livres de France.

En 1871, le moulin fut repris par Jean-Baptiste

Arnould, meunier originaire de Gerpinnes, puis sa descendance, la famille Damanet-Arnould ; la force hydraulique fut remplacée par un moteur électrique. En 1938 il fut vendu aux familles Henin-Mouyard et Jaumotte-Mouyard, qui l'exploitèrent encore (clandestinement) durant la guerre, puis racheté par le notaire Albert Franceschini. Les bâtiments sont en pierre calcaire, en forme de U et l'intérieur laisse encore voir des vestiges des installations de meunerie.

LE MOULIN DU PRE L'EVEQUE

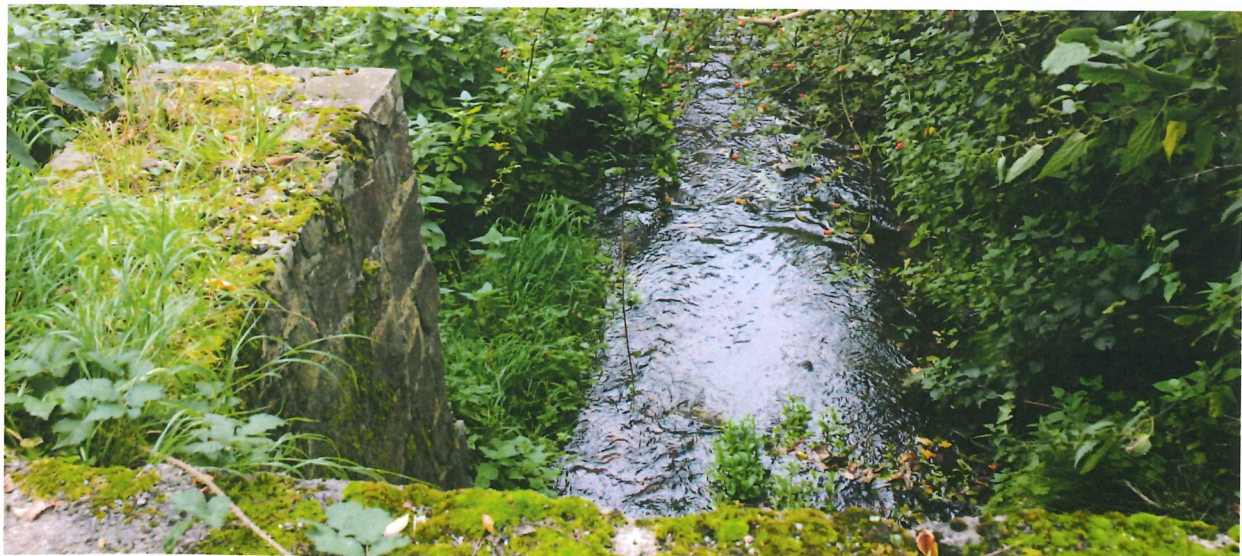
On a peu de renseignements sur ce moulin qui n'eut sans doute qu'une vie éphémère. Il se situait aussi sur le cours du ruisseau (le chenal des remparts augmenté des eaux de la Rosière, venant de Sart-Saint-Laurent) ; il est signalé en 1684 et tire son nom du « Pré l'Evêque », appartenant donc au prince-évêque, situé « derrière le cimetière », entre le pied de la colline de Sainte-Brigide et l'actuelle route de Tamines, dans ce qu'on nomme aussi « les jardins de Rome ». Il en reste sans doute l'habitation en bordure du ruisseau, achetée en 1909 par Nestor Colson et actuellement propriété de M. Ph. Crabé.

LE MOULIN DU STORDOIR

C'est sans doute au XVIII^e siècle que fut érigé ce moulin sur le cours de la Biesme, en aval du Joncquoy, derrière la station Esso actuelle. Mais c'était un moulin destiné à extraire l'huile de graines oléagineuses, puis à farine ; en 1846 le meunier était un certain Armand Gillon, puis il fut exploité par Auguste Arnould avec celui du Joncquoy. Les bâtiments du moulin forment maintenant un complexe de quelques habitations donnant sur une petite place derrière la rue du Moulin.

Nous évoquerons la prochaine fois les moulins de Saint-Remy et de la Bocame.

■ Jean Romain





Lès canlètes !

Ratournûres :

Au grand feu, on rathe è l'ouy di s'crapôde ; on vérè r'qwè s'ratchon à l'Létaré : Au grand feu, on crache dans l'œil de sa promise ; on viendra rechercher son crachat à la mi-carême (Laetaré) : On se déclare au grand feu, on se revoit à la mi-carême

Al Sint djosèf (le 19 mars), faut plantèr dès sogneûs canadas. A la Saint Joseph, il faut planter des pommes de terre hâtives.

Bondjoû mès djins !

Dji vos l'aveût dit, don... qui févrî bin sovint èst l'pus laîd dès doze mwès ! I nos aurèt édjalés, parèt ! Mins n'causans pus d'li, il èst-st-évôye, èt audjoûrdu au matin, dj'a vèyu li djane néz d'on crocus, sôrti fou dès mossès pa d'zos li gayî ! Lès tchèts marcaudenut... Dj'a min.me ètindu lès mouchons tchanter en stindant m'buwèye, tèlmètant qu'i gn'aveûve on tène rèyon d'solia... buwèye qui dj'a couru ramasser cinq munutes pus taurd cause qu'i tchèyât dès gotes !

Ça frumjîye, mès djins, ça frumjîye ! Nos alans su l'bon tîmps ! Ah qui dji m'rafiye di vòye lès djoûs crèche !

On còp qui lès grands feûs sèront brulès, l'ivièr sèrè cûtl Et po ièsse sûr qu'i fuche mwârt, au Létaré, lès Chinèls vont lî danser su l'dos ! Avou l'còp d'mwin, dès macrales èt dès dîales, des clòns, dès andjes

si rovî lès wôtes pates dès chacheûs !

Choûtez, ni vos chone t'i nin qu'on lès ètind d'djà ? « Boum, boum, boum » fé li grosse caisse ! « Drelin, drelin, drelin » fèyenut lès garlots ! « clac, clac, clac » clapenut lès sabots dès Doudous ! « Aléééz, Aléééz, Aléééz ! » ... ça c'est lès clòns qui répètenut leûs novias boquêts, èt par là, lès macrales èt lès dîales cheûyenut li possière di leûs râmons ! Si l'place do Chapite, lès pus djon.nes waîtenut di griper su lès grandès chaches di ... di... dîs mètes po l'mwînsse ! I nîve dès plomes... ça c'est lès andjes qu'assayenut leûs blancs mousséments ! ... Pus qui saquants djoûs à ratinde !

Hé, vos, mossieû l'Prétemps, vos lès ètindoz ? Il èst tîmps di vos rèwèyî ! Nos èstans prèsses, savoz !

Vive li Létaré !

A tot rade, don

Mèliye (F.Honnay)

Lès chîfes :

Un : onk : 1
Deux : deûs : 2
Trois : trwès : 3
Quatre : quate : 4
Cinq : cinq' : 5
Six : chîj, chîs : 6
Sept : sèt : 7
Huit : yût, 'ût : 8
Neuf : noûf, noûv' : 9
Dix : Dîj, Dîs : 10
Onze : onse, onze : 11
Douze : doze : 12
Treize : trèze : 13
Quatorze : quatôze : 14
Quinze : quinze, qwinse : 15
Seize : sèze : 16
Dix-sept : dis sèt : 17
Dis-huit : dîj yût, dij ût : 18
dix-neuf : dîj noûf
vingt : vint : 20

Lexique :

Édjalés : gelés, transis de froid
Parèt : paraît'il !, vous savez !
Il èst-st-évôye : il est parti
Audjoûrdu : odjoûrdu : aujourd'hui
Djane : jaune
Sôrti fou : sortir (hors de)
Lès mossès : la mousse (plante)
Pa-d'zos : en dessous
Pa-d'zeûs : au dessus
Li gayî : le noyer
Lès tchèts marcaudenut : les chats sont en rut
Stinde : étendre
Stindant : étendant
Buwèye : lessive
M'buwèye : MA lessive
Tèlmètant qui : pendant que
On tène rèyon d'solia : un faible rayon de soleil
Tchaire dès gotes : tomber des gouttes de pluie
Frumjî : frissonner, frémir, ici dans le

sens « ébullition », ça annonce quelque chose
Li bon tîmps : le « bon temps », le printemps
Dji m'rafiye : Je me réjouis
Crèche : grandir, croître
Cût : cuit
Wôt : haut, wôtes : hautes
Chacheûs : échasseurs, chaches : échasses
Choner : sembler
Ni vos chone t'i nin ? : ne vous semble t'il pas ?
Lès garlots : les grelots
Cheûyenut : version conjuguée (3p.pl. ind.pres.) du verbe cheûre : secouer
Ramon : balai (de ramilles)
L'place do Chapite : la place du Chapitre
Waîti : •regarder •comprendre, considérer •(ici) essayer
Griper : grimper
Plomes : plumes
Assayî : essayer

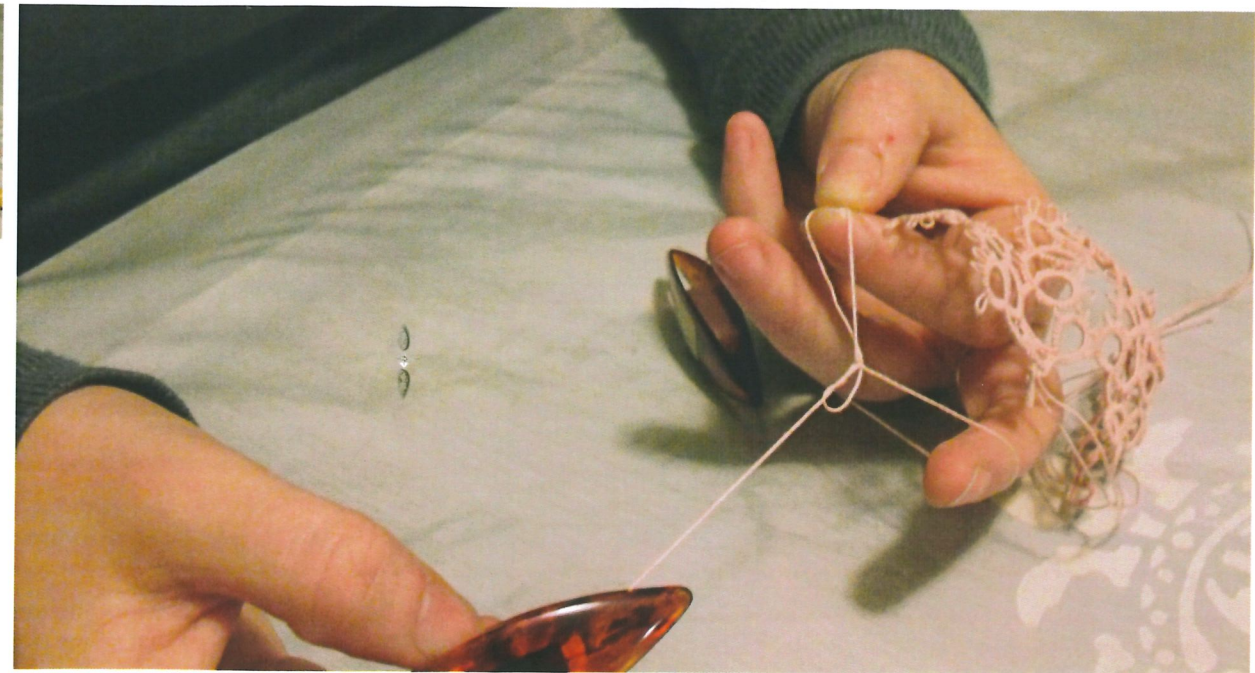
Frivolités...

J'ai rencontré Julie Martin originaire de Névremont qui a la particularité d'employer la frivolité. Ce mot fait penser de prime abord aux mœurs légères. Je me suis donc rendu à son domicile un peu inquiet et j'ai été reçu, non pas par une femme légère, mais par une personne impatiente d'expliquer son art de la dentelle aux navettes. Et de corriger mon erreur ...

La frivolité est le vrai nom de la dentelle. Pour la distinguer dans ses différentes façons de la travailler, on nomme communément : la dentelle au fuseau, la dentelle au crochet ou la dentelle aux navettes. Cette dernière façon concerne Julie. Cela fait dix ans qu'elle s'exerce à cette passion. Depuis toute petite, elle était attirée par l'artisanat et elle a succombé au charme de la frivolité en regardant travailler la grand-mère de sa voisine.

c'est non exhaustif. Pour la durée du travail, cela varie selon le choix, pouvant aller de quelques heures à plusieurs semaines. En vivre, elle n'y compte pas mais elle avoue qu'elle ne pourrait pas. Dès lors, c'est plus une passion.

Elle participe à de nombreuses expositions tel que le marché artisanal de Saint-Gerart, le premier week-end de juillet. Elle a déjà exposé à Artisan'art Bruxelles à « Tour et Taxis » et également à Arti-



Le matériel : de bons doigts, une ou plusieurs navettes, un remailleur (petit crochet), une boule de coton. Concernant la navette, il s'agit d'une pièce en forme de losange, pointue aux extrémités et renfermant une bobine de fil (du coton pour le cas présent). La soie, la laine peuvent être employées également.

La technique : le travail, c'est principalement un double nœud qui forme le nœud de frivolité. En fonction de la manière dont on rattache les anneaux et le nombre de navettes que l'on utilise, cela permet de réaliser des œuvres différentes. C'est sur les doigts que cela se travaille, il ne faut rien d'autre. Julie explique qu'on peut utiliser d'autres nœuds soit : le nœud josphine, le nœud celtique et le point d'esprit. Il est difficile d'expliquer ces nœuds, c'est en les voyant exécuter qu'on voit comment ils sont réalisés. (curieux ? Et bien, venez rencontrer Julie)

Le choix de son travail : c'est selon son coup de cœur, ses envies, sa documentation. Elle s'oriente malgré tout plus vers le moderne, soit : bijoux, roses, pièces décoratives, napperons, jarretières,

san'art à Liège au Val Saint Lambert. Elle fait partie des artistes de Maredret. Ces expositions permettent de faire connaître la technique du travail de la frivolité, c'est d'ailleurs ce que les visiteurs demandent en général.

Elle donne également des cours à son domicile, rue du Postil n°1 boîte 6, le samedi après-midi où elle peut initier aux techniques de la dentelle aux navettes et également à Auvélais au magasin Services et loisirs créatifs à la rue Radache où vous pourrez trouver le matériel nécessaire à la réalisation de la frivolité.

Si vous êtes intéressé par cet art, il suffit de contacter Julie au 0479/436778 ou sur le mail julie@frivolite.be. Vous pouvez également retrouver son agenda des expositions ainsi que quelques-unes de ses œuvres sur son site internet www.frivolite.be.

Fosses a un folklore reconnu, mais possède également d'autres richesses et j'ai eu la chance d'en connaître une.

Eugène Kubjak